

## Exemple vécu d'inclusion

Témoignage de l'enseignante de CE1

<b>Le jeune et son école</b>	<b>Structure d'accueil</b> Ecole maternelle / élémentaire/ collège/ lycée	Ecole élémentaire
	<b>Trouble de l'enfant / du jeune</b>	Dyspraxie
	<b>Bénéficie-t-il d'une AVS ?</b> Si oui, préciser le nombre d'heures.... AVSI / AVS co ?	Non
	<b>Scolarisation : Plein temps / temps partiel</b> Préciser..... (nombre d'heures de présence dans l'école si temps partiel)	Plein temps
	<b>Niveau classe où l'enfant /le jeune est accueilli</b>	CE1

**Comment le jeune est intégré par l'enseignante, les autres élèves à la vie de la classe.**

Scolarisé depuis plusieurs années dans l'établissement, **Alexandre** est bien intégré à la vie de la classe. Il a des amis qui le connaissent avec qui il joue.

Sa dyspraxie jusqu'à présent ne le différencie pas tellement des autres élèves de la classe. Ce n'est que depuis le milieu du CP qu'il lui est difficile d'accéder à certains apprentissages, sans adaptations. Les autres élèves acceptent l'aide apportée (plus de présence de la part de l'enseignante) et viennent l'aider lorsque cela est nécessaire.

**Quels aménagements ont dû être pensés en classe, dans l'école ? (Cour, cantine...)**

De façon transversales : vigilance particulière de l'enseignante concernant l'attention de **Alexandre** et sa compréhension de consignes. Fréquent rappels pour le ramener dans la tâche.

En début de CE1, **Alexandre** n'a pas acquis l'écriture cursive, ni toutes les lettres d'imprimerie. Il ne peut écrire son prénom. Il n'a pas la graphie des chiffres. La psychomotricienne travaillant avec **Alexandre** le geste graphique, des aménagements lui ont été proposés pour palier l'écriture.

**Des lettres mobiles** (matériel OPPA) sont utilisées sur des feuilles lignées, reprenant les

couleurs proposées par la psychomotricienne qui le suit (écriture cursive entre ligne marron et ligne verte). A l'arrière des lettres, du scratch a été collé pour fixer de façon temporaire les lettres sur la feuille. Ainsi **Alexandre** peut écrire lors de dictées de mots, voir de petites phrases.

**Des chiffres tampons**, avec repères visuels du sens de l'écrit sont utilisés sur des feuilles lignées. A la droite des feuilles une marge rouge est utilisée pour habituer **Alexandre** à placer le chiffre des unités à droite de la feuille.

Pour lire : **Alexandre** n'accédant pas à la lecture en début de CE1, un travail est mené dans ce sens par l'enseignante spécialisée.

Un matériel spécifique a par ailleurs été demandé à la famille (crayons triangulaires, règle adapté).

### **Quelles ressources ont été utilisées (en classe / à l'école / en dehors de l'école pour réussir cette inclusion ?**

Dans l'attente de la reconnaissance du PPS, un PAP a été mis en place, dès le diagnostic posé, en cours de CP. Le PPS ayant été une première fois refusé, l'équipe s'est mobilisée pour accompagner les parents dans une deuxième demande. Le PAP a été renouvelé.

Un PPRE pose les compétences visées dans chaque domaine d'apprentissage.

Une collaboration est nécessaire entre les thérapeutes qui suivent l'enfant (psychologue psychomotricienne,), Hôpital de Garches, et avec la famille.

### **Un conseil que vous donneriez à un enseignant qui s'apprêterait à inclure un élève dans sa classe...**

**Donner un cadre régulier et sécurisant.** Prendre en charge (ou faire prendre en charge) une partie des tâches organisationnelles demandées à l'enfant (gestion de ses affaires), afin qu'il se mobilise pleinement sur les apprentissages.

**Valoriser les progrès et les réussites. Ne pas hésiter à proposer de faire, même si la tâche paraît inaccessible.** Les réussites contribuent à restaurer son estime de soi. **Alexandre** ne demande pas d'aide mais pourtant ressent une grande frustration de ne pouvoir faire comme les autres. Etre à l'écoute de ces envies, lui proposer l'étayage nécessaire a permis de l'amener plus loin que l'enseignante et les thérapeutes l'imaginaient. Il a pu ainsi participer à l'ensemble des séances de la séquence roller.

**Bien anticiper la problématique de l'apprentissage de la lecture.** Des moyens peuvent être (et doivent être) mis en place pour permettre à l'enfant d'écrire (lettres mobiles). La lecture impose une reconnaissance du sens de l'écrit, une reconnaissance des lettres, une reconnaissance des phonèmes, Prévoir un apprentissage de la lecture sur au moins deux ans. Le matériel peut être une entrave à l'apprentissage.

**Varié les approches. Etre constamment en recherche de nouvelles idées pour apprendre différemment.**